

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 8 novembre 1957

La séance est ouverte à onze heures.

LA DÉFENSE NATIONALE

ÉTATS-UNIS ET CANADA—DEMANDE DE DÉCLARATION SUR LA COLLABORATION AUX FINS DE DÉFENSE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. L. B. Pearson (Algoma-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au premier ministre si, étant donné les récents événements et surtout la mention qu'en a faite le président Eisenhower dans son allocution au peuple américain hier soir, il voudrait formuler à la Chambre, dès que possible, une déclaration détaillée sur la collaboration entre les États-Unis et le Canada dans le domaine de la défense et, surtout, dans le domaine de la recherche et des mises au point scientifiques.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Oui monsieur l'Orateur, je parlerai de la question avec l'honorable député, et je formulerai, dès que possible, une déclaration à ce sujet.

L'IRRIGATION

BRAS SUD DE LA RIVIÈRE SASKATCHEWAN—QUESTION AU SUJET DE LA MISE EN CHANTIER

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. M. Johnson (Kindersley): Monsieur l'Orateur, le premier ministre a-t-il reçu des nouvelles de la part de la province de la Saskatchewan indiquant une modification de la répartition des charges que la province avait déjà accepté d'assumer dans la construction du barrage du bras sud de la rivière Saskatchewan? Par ailleurs, quelles sont les démarches entreprises par le Gouvernement en vue d'un entretien avec les autorités de la province portant sur les moyens de mettre en chantier bientôt le projet de barrage, conformément à la promesse qu'a faite le premier ministre au cours de la campagne électorale?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, en ce qui concerne la promesse de commencer les travaux du barrage du bras sud de la Saskatchewan, elle sera mise à exécution aussitôt que la province et le gouvernement fédéral se seront

entendus au sujet de la répartition des charges financières de ces travaux. J'espère qu'il y aura moyen d'organiser une réunion dans un avenir prochain.

Quant à savoir si ce programme est pratique et réalisable, nous croyons que cela a déjà été établi. Il n'est pas nécessaire de convaincre les membres du Gouvernement et de ce parti-ci à cet égard. Tout ce qui reste à faire est d'en arriver à une entente quant à la répartition de la responsabilité, et j'espère qu'on prendra des mesures dans le plus bref délai possible pour en arriver à une telle entente.

M. Johnson (Kindersley): J'aimerais avoir quelques éclaircissements sur un point, monsieur l'Orateur. Le premier ministre a-t-il donné à entendre que la Saskatchewan avait refusé d'assumer la responsabilité qu'elle avait d'abord acceptée à propos du barrage?

Le très hon. J. G. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je ne parle que d'après mes souvenirs. Le seul renseignement qui est venu à ma connaissance, quant à un changement de point de vue, émanait des journaux... (*Exclamations*) et c'était à propos d'une déclaration qui, prétendait-on, avait été faite par le trésorier provincial de la Saskatchewan et portait que le gouvernement fédéral devrait défrayer le coût total de l'entreprise. En ce qui concerne toute communication directe en ce sens, rien n'indique que j'ai reçu une communication de cette nature; cependant, si les propos du trésorier ont été fidèlement rapportés, j'imagine qu'il parlait au nom du gouvernement de la Saskatchewan.

BRAS SUD DE LA RIVIÈRE SASKATCHEWAN—INTERPELLATION AU SUJET DE L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. H. Harrison (Meadow-Lake): Monsieur l'Orateur, j'aimerais, si je le puis, poser une question au premier ministre. Vu que les socialistes en général et le gouvernement Douglas de la Saskatchewan en particulier sont portés à charger quelqu'un d'autre de leurs responsabilités, le premier ministre ne prévoyait-il pas naturellement, quand il s'est engagé sans réserve à commencer l'aménagement du barrage du bras sud de la rivière Saskatchewan dans les six mois suivant son élection, qu'il serait appelé à accomplir sa promesse lui-même et sans tenir compte de l'attitude du gouvernement provincial?